



## AVIS AUX HABITANTS DE LA COMMUNE DE ST-OYENS

### ***Municipalité***

La Municipalité rappelle que la population peut prendre connaissance des informations officielles de notre commune au pilier public sis au bâtiment administratif ou consulter notre site internet [www.saint-oyens.ch](http://www.saint-oyens.ch).

### ***Collecte du verre***

Nous vous rappelons de bien vouloir trier vos verres vides par couleur avant de les jeter dans les containers prévus à cet effet et nous vous remercions d'éviter de les déposer le dimanche afin de respecter la quiétude du voisinage.

### ***Collecte des habits***

Avant de déposer vos habits ou souliers dans les containers à disposition, nous vous rappelons que ces derniers doivent être propres, en bon état et emballés dans un sac plastique. En effet, il a été trouvé des habits jetés sans soins et il n'est dès lors pas possible d'en faire profiter les personnes nécessiteuses. Nous vous remercions pour votre générosité et votre compréhension.

### ***Déjections canines***

Comme vous avez pu le constater, des containers verts avec distributeurs de sachets pour déjections canines ont été installés. Certains distributeurs de sachets seuls se trouvent à proximité de containers poubelles dans lesquels les sachets peuvent être jetés. Nous encourageons vivement tous les propriétaires de chiens à utiliser ces dispositifs afin que nos bords de routes, champs et forêts ne soient plus des lieux jonchés d'excréments canins.

### ***Conseil Général***

La prochaine séance du Conseil Général aura lieu le **mercredi 02 juin 2010 à 20h00** au local de l'abri PCi.

Tous les habitants du village peuvent assister aux séances du Conseil Général.

Les personnes de nationalité suisse, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune; les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins ; ont le droit de prendre part aux votations qui ont lieu durant les séances.

Pour de plus amples renseignements nous vous invitons à contacter M. Denis Gianferrari, Président du Conseil Général (079/448.66.69 - 021/828.32.44 - [denisgianferrari@yahoo.fr](mailto:denisgianferrari@yahoo.fr) )

### ***Fête du 1<sup>er</sup> août 2010***

La célébration de la Fête Nationale aura lieu dimanche 1<sup>er</sup> août 2010 à partir de 19 heures. La Jeunesse de Saint-Oyens vous attend nombreux.

### **Jumelage des 4 Saint-Oyen(s)**

Le Comité de Jumelage de la Commune de Saint-Oyen (Val d'Aoste-Italie), organise une rencontre estivale le **25 juillet prochain**.

Toute la population de Saint-Oyens est invitée à participer à cette journée.

Montant de la participation : Frs. 25. --/adulte - gratuit de 0 à 12 ans - Frs. 12. --/de 13 à 18 ans. Les personnes intéressées peuvent demander davantage de renseignements et s'inscrire auprès de notre administration communale, par e-mail [greffe@saint-oyens.ch](mailto:greffe@saint-oyens.ch) ou sur notre site internet [http://www.saint-oyens.ch/inscription\\_Stoyen\\_italie.htm](http://www.saint-oyens.ch/inscription_Stoyen_italie.htm) jusqu'au **01.06.2010**.

A l'occasion du 150<sup>ème</sup> Anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, la commune de Saint-Oyen (Savoie), invite la population de Saint-Oyens (suisse) à la célébration de cet Anniversaire le samedi 21 août 2010 dès 14h00. Divers animations, expositions et dégustations seront au programme tout au long de l'après-midi.

### **Fête du District de Morges**

Dans le cadre de la Fête du District de Morges "Deux décis d'Odysée" qui aura lieu du 28 août au 25 septembre prochain, la Commune de Gimel, en partenariat avec celles de Saubraz et de Saint-Oyens, recevra la "caravane" de la scène du spectacle le mercredi 08 septembre 2010.

*Comme au temps de théâtre de rue Au XVIIème siècle, à Paris notamment, aux carrefours et dans les foires, saltimbanques et charlatans dressaient leurs tréteaux; on y montrait des tours, on y arrachait des dents, des farceurs débitaient leurs boniments...*

La scène du spectacle Deux décis d'odyssée sera formée de trois "chars" aménagés permettant au spectacle une forme itinérante. La "caravane" se déplacera ainsi dans tout le district, de village en village, avec une prédilection pour les cours de châteaux viticoles. Ces déplacements offriront en eux-mêmes un spectacle.

### **Arboretum**

Pour pouvoir accueillir gratuitement durant toute l'année les visiteurs, entretenir le domaine et les collections d'arbres du monde entier, l'Association de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne recherche des collaboratrices et des collaborateurs bénévoles. En cas d'intérêt, veuillez contacter :

Mme Aellen Catherine, Arboretum National, ch. de Plan 92, 1170 Aubonne.

Tél.: 021/808.51.83 Fax : 021/ 808.66.01 Mail : caellen@arboretum.ch

La Municipalité vous souhaite un joli mois de Mai !